

ORDRE DU JOUR**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**3. DÉPÔT DE DOCUMENTS****4. ADMINISTRATION**

4.1. Trésorerie

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

5.2. Avis de motion

5.2.1 Avis de motion et présentation du règlement – Règlement numéro 1194-18 intitulé « *Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 329 822 \$ et un emprunt de 1 329 822 \$ pour les travaux de renouvellement des infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire, d'implantation d'égout pluvial, de fondation de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures de la rue Jean-Talon et d'une section de la rue Edmond-Guillet à Marieville* »

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES**7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

7.1 Communication de la Mairesse au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

9.1 Levée de l'assemblée